



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

ACTUALITÉS SUPPORTS BGNP

LES NOUVEAUX LOCAUX DE LA DTSO GRAND EST À LILLE : RETOUR SUR LA VISITE DE VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Nous avons effectué une visite dans les locaux de la DTSO Grand Est de Lille début décembre 2025, quelques mois après l'emménagement dans les locaux du CREC. Nous avons eu l'opportunité d'échanger avec les collègues. Si ces derniers expriment leur nette préférence pour ce bâtiment par rapport aux Arcuriales, ils pointent cependant un certain nombre de remarques qui portent sur des aspects autant matériels qu'organisationnels.

- Pas d'accès avant 07H30 pour les collaborateurs : cela peut poser un problème pour les personnes arrivant très tôt à cause des contraintes liées aux transports (train)
- Les collègues pointent le manque de confidentialité. Ils passent beaucoup de temps au téléphone et ont l'impression de déranger les autres collègues du plateau.
- Des incertitudes demeurent par rapport à l'évolution de l'organisation : pas de visibilité sur la cible
- La proximité des tables de convivialité peut-être une gêne lorsque des personnes discutent
- La température est souvent perçue comme trop basse
- Ambiance sonore : nécessité d'adapter les comportements ou des solutions acoustiques type des suspensions au plafond absorbant de décibel.
- Problème de confidentialité pour les relations entre le manager et ses collaborateurs : pour les bilatérales, les bulles sont utilisées.
- Pas suffisamment de RRH étant donné le territoire couvert : des risques psychosociaux potentiels sont pointés.

Vos représentants CFDT ne manqueront pas d'assurer un suivi et d'interpeller si nécessaire la Direction afin de garantir des conditions de travail optimales pour les collaborateurs présents sur ce site !

ÉVOLUTION DES ORGANISATIONS SUR LES DIRECTIONS SUPPORT BGNP : QUAND LE DIALOGUE SOCIAL EST VIDÉ DE SA SUBSTANCE !

Des évolutions récentes d'organisation ont fait l'objet d'informations aux élus CSE fin 2025.

Malheureusement, force est de constater que ces évolutions ont été menées à la hussarde, sans étude d'impact et sans concertation avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux. La direction nous explique que ces évolutions sont à la marge rien ne change ou presque, et cerise sur le gâteau, que les collaborateurs seraient globalement satisfaits de ces ajustements ! Or, les échanges que nous avons eu avec les collègues des Directions impactées ne reflètent pas exactement ces affirmations, loin de là ! Il en ressort surtout de fortes interrogations sur l'avenir, un mal-être certain et une perte globale de sens.

La CFDT ne cache pas son inquiétude face à ces remontées alarmantes : elle sera extrêmement vigilante et maintiendra la pression sur nos interlocuteurs afin qu'un suivi attentif et exigeant de ces évolutions organisationnelles soit réalisé !

CONDUITE DES PROCÉDURES DISCIPLINAIRES À LA BGNP : ALERTE ROUGE !

Ces derniers temps, de nombreux collègues ont été confrontés à des procédures disciplinaires, les sanctions encourues pouvant aller du blâme au licenciement pour faute grave. Nous sommes contraints de constater



Adhérez en ligne

F3C CFDT
47-49 Av. Simon Bolivar
75950 PARIS Cedex 19
+33(0)1 56 41 54 00
<https://f3c.cfdt.fr>
f3c@f3c.cfdt.fr



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE



La CFDT,
1^{er} syndicat
de France



Adhérez en ligne

F3C CFDT

47-49 Av. Simon Bolivar
75950 PARIS Cedex 19
+33(0)1 56 41 54 00
<https://f3c.cfdt.fr>
f3c@f3c.cfdt.fr

que dans de nombreux cas de figure, l'instruction des dossiers pêche par son manque d'objectivité et trop souvent son manque de rigueur. **Ainsi, des collègues ont été accusés de faits extrêmement graves pouvant faire l'objet de poursuites et de sanctions pénales.** Dans de tels cas de figure, les parties concernées sont en droit d'attendre des enquêtes contradictoires. Il s'avère que dans certains cas, La Poste se limite à n'entendre qu'une des parties !

Les dégâts professionnels et humains qui en résultent sont souvent très lourds et sont susceptibles d'avoir un effet durable sur la santé psychique des collaborateurs qui ont, parfois, été mis en cause et sanctionnés sans aucune preuve tangible. Les instances disciplinaires collégiales mises en place par l'entreprise (CAP, CCP) ne semblent plus jouer leur rôle modérateur et trop souvent se concluent par un partage des voix entre représentants du personnel et représentants de la Poste, la décision de la sanction étant prise in fine par le délégataire de pouvoir.

La CFDT dénonce avec force ces pratiques inacceptables. Nous continuerons à être aux côtés des collègues confrontés à de telles pratiques et à les accompagner afin qu'ils soient rétablis dans leurs droits et leur dignité !

Par ailleurs, ces agissements contribuent à véhiculer, en externe, et notamment dans les milieux judiciaires une image désastreuse de notre entreprise !

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES : UNE PAGE SE TOURNE EN 2026 ET VOS ÉLUS CFDT EN PREMIÈRE LIGNE POUR VOUS ACCOMPAGNER !

Si vous travaillez au siège de la BGNP, à la direction du numérique ou à la DNSO, quel que soit le lieu en France, alors vous relevez du CSE Supports BGNP !

Depuis janvier 2026, le site du CSE Central a ouvert et prend en charge les prestations

suivantes : Parentalité, CESU, Solidarité, Chèques Vacances, Vacances enfants et adultes et restauration collective.

À faire sans tarder si ce n'est déjà fait !

→ Ouvrez votre compte, saisissez les données qui vont vous permettre d'accéder aux offres ;

→ Inscrivez-vous sur la communauté Viva Engage du CSE Central pour être au top de l'actualité : <https://engage.cloud.microsoft/main/org/laposte.fr/groups/eyJfdHlwZSI6Ikdyb3VwliwiaWQiOiI2NjE4MjUxMjY0MSJ9>

En plus du Central, le CSE d'établissement, Supports BGNP vous offrira bientôt :

→ Une **offre locale sport, loisirs, culture, billetterie**, incluant le remboursement sur facture.

Les modalités financières qui ont été décidées par le CSE, pour vous !

→ **200 € de subvention par personne pour 2026**, versés en une fois.

→ Absence de quota : **chacun utilise librement son enveloppe** sur les services qu'il souhaite ;

→ Possibilité de **reste à charge de 0 €**, selon le choix du bénéficiaire

→ Les montants non utilisés au 31/12/2026 sont **repris par le CSE pour être redistribués**.

Le site du CSE Supports BGNP va ouvrir bientôt, ce sera aussi sur UP Kalidea afin que vous puissiez naviguer entre l'offre du Central et celle de votre CSE sans avoir à vous reconnecter.

Notez d'ores et déjà :

→ Plateforme Kalidea CSE Supports BGNP : <https://cse-supportsbgnp.portailce.com>

→ Un courriel pour nous joindre : commission-asc.cse-bgnp-supports@laposte.fr

Prochaine communication pour vous donner des nouvelles de la date d'ouverture ! Encore un peu de patience !

